



**SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VI<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
FONDÉE EN 1898

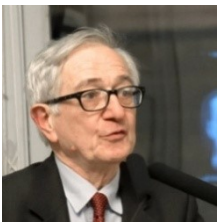
## ***LA LETTRE D'INFORMATION***

***N 39 – MAI 2024***

***VISITEZ NOTRE SITE : <https://www.sh6e.com/>***

### ***MOT DU PRÉSIDENT***

***Bruno Delmas***



Chers amis,

Le joli mois de mai est en général peu favorable aux activités savantes. Pourtant les jours fériés et leurs « ponts » ne nous ont pas empêchés de programmer la conférence sur le sculpteur James Pradier le 16 mai.

Et du 21 au 24 mai, n'oublions pas le 148<sup>e</sup> Congrès annuel des sociétés savantes dont le thème est « Sports, corps et jeux », prélude aux jeux olympiques. Il est ouvert à tout public. L'inscription des auditeurs (<https://cths.fr/co/congres.php>), est obligatoire et gratuite.

Quelques centaines de participants venus de toute la France débattront, pendant quatre jours, de leurs recherches. Vous pouvez consulter le programme des quelque quarante sessions thématiques qui vous permettront de choisir celles qui vous intéressent le plus.

Le congrès se tient à Aubervilliers, sur le magnifique campus universitaire Condorcet. C'est par la ligne 12 qu'on peut s'y rendre facilement et rapidement, station Front-Populaire.

### ***ACTIVITÉS***

### ***CONFÉRENCES À VENIR***



**Jeudi 16 mai à 18 h00 précises**

#### **SUR LES TRACES DU SCULPTEUR PRADIER (1790-1852) DANS LE VI<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

CLAIRE PRADIER, FONDATRICE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU SCULPTEUR PRADIER

Pradier par Fouques, Musée d'art et d'histoire de Genève, Don de Paul-Adolphe Marin, 1879

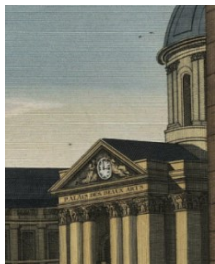
Né à Genève d'une famille de protestants français, Jean-Jacques Pradier, apprenti graveur, s'installe à Paris chez son frère, lui-même graveur, rue Jacob en 1807, entre dans l'atelier de sculpture de François Lemot à l'École des beaux-arts, obtient le premier prix de Rome.

En 1814, il termine sa formation à l'Académie de France à Rome. Rentré à Paris, il se fixe dans le VI<sup>e</sup>, 4 bis rue des Beaux-Arts, son atelier est 3 rue Neuve-de-l'Abbaye. Il acquiert rapidement une grande notoriété. Il succède à Lemot à l'École des beaux-arts. En 1827, il est élu à l'Académie des beaux-arts.

Parmi ses nombreuses œuvres, on peut admirer l'ensemble sculpté du fronton du palais du Luxembourg.

***Les conférences ont lieu en mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement, et durent environ une heure.  
L'entrée est libre, sans réservation.***

**Jeudi 20 juin à 18 h00 précises**



## DU COLLÈGE MAZARIN À L'INSTITUT, UN PALAIS EN RÉVOLUTION

PATRICK LATOUR, ADJOINT AU DIRECTEUR DES BIBLIOTHÈQUES DE L'INSTITUT, CHARGÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

VUE DU PALAIS DES BEAUX-ARTS, gravure de Courvoisier.

La Révolution française, sans jamais officialiser la fermeture définitive du collège fondé en 1661 par Mazarin, a néanmoins provoqué sa disparition au début des années 1790. Le sort des bâtiments érigés par Le Vau a fait alors l'objet de multiples interrogations et de quelques projets.

Alors que la Bibliothèque Mazarine, première bibliothèque publique de France, non seulement restait ouverte mais prospérait, diverses institutions de nature diverses se succédaient dans le reste des locaux jusqu'à l'installation, en 1805 de l'Institut de France. C'est le tableau de ces quelques années que se propose de tracer Patrick Latour

*Les conférences ont lieu en mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement, et durent environ une heure.  
L'entrée est libre, sans réservation.*

# REVOIR NOS CONFÉRENCES



Vous pouvez revoir nos conférences en « replay », elles sont en ligne sur la chaîne Youtube de la mairie du 6<sup>ème</sup>, et accessibles via notre site. La mise à jour des disponibilités y est régulièrement faite.

Il suffit simplement de se rendre sur notre site <https://www.sh6e.com/> à la page *Conférences*, et de **cliquer sur ce bandeau PROGRAMME ET « REPLAYS »**, ou directement à la page suivante : <https://www.sh6e.com/conference-programme-replays>

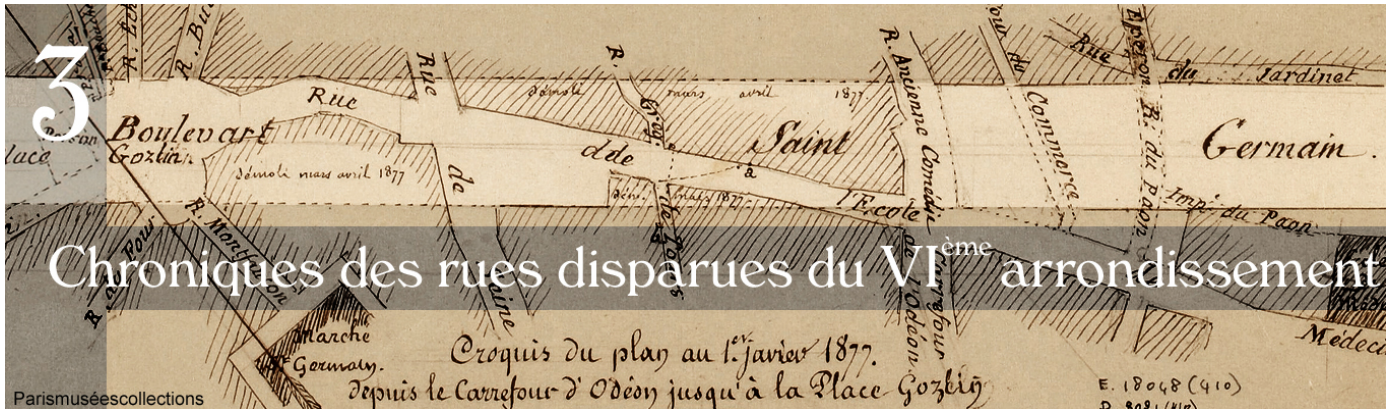


Dernière conférence en ligne : du 18 janvier 2024 :

## VIE D'UNE FAMILLE DU 6<sup>E</sup> PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

PAR DAVID GAULTIER, ARCHIVISTE AU CENTRE NATIONAL DES  
ARCHIVES DE FRANCE





## La rue de l'Égout

Comme ses voisines Beurrière et Neuve-Guillemain, la rue de l'Égout disparut à la fin du Second Empire lors de la percée de la rue de Rennes dont le tracé recouvre à peu près le sien entre le boulevard Saint-Germain et la rue du Four, selon un axe légèrement décalé vers l'ouest. Elle prolongeait la rue Saint-Benoît, dont la séparait la rue Taranne (aujourd'hui recouverte par le boulevard Saint-Germain), et se terminait rue du Four à la hauteur des actuels n<sup>os</sup> 46 et 48. Elle appartenait à cet ensemble de petites rues étroites que l'on trouvait autour de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et dont les rues du Dragon, du Sabot et Bernard Palissy renvoient de nos jours un reflet assez fidèle.



Extrait du Plan de topographie historique (Sh6).

En blanc (noms en gris), le tracé des rues anciennes, en jaune clair et en bistre (noms en noir), la topographie actuelle.



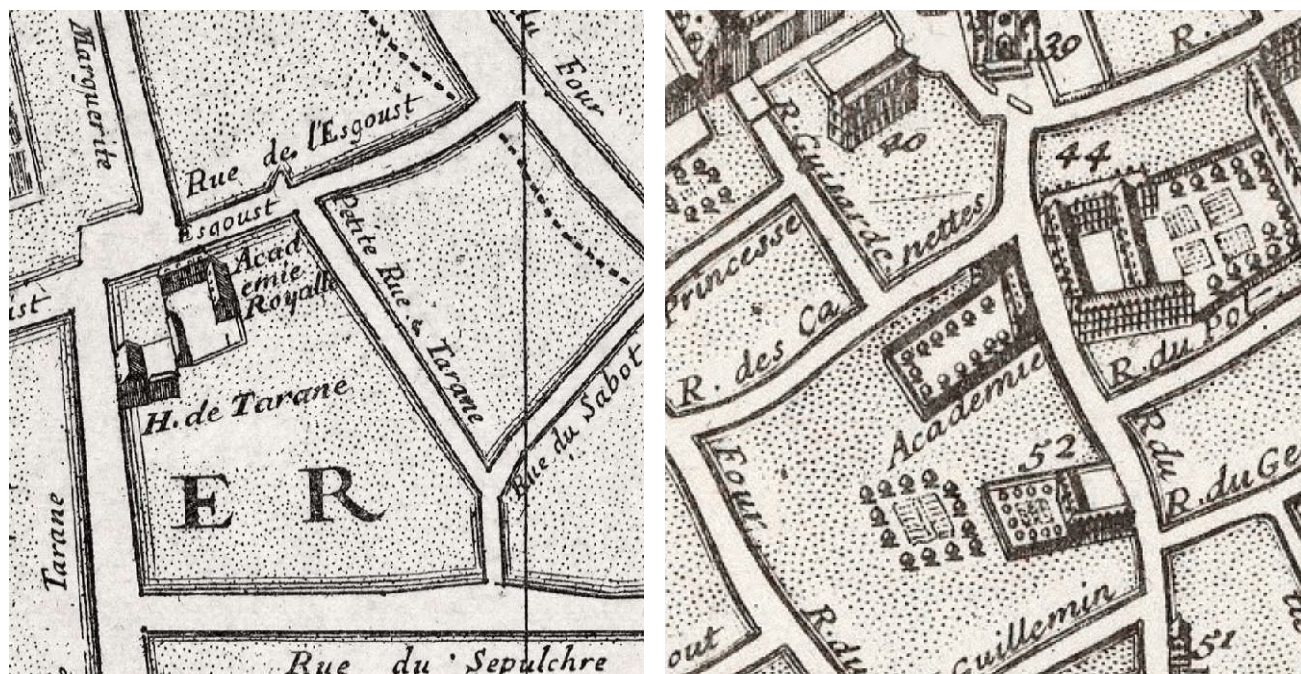




Sous l'Ancien Régime la formation des jeunes gentilshommes à l'équitation se dispensait au sein d'académies spécialisées. Nées en Italie au XVI<sup>ème</sup> siècle, l'usage en avait été importé en France sous le règne d'Henri IV par un dauphinois, Antoine de Pluvinel<sup>4</sup>.

Elles étaient dirigées par des écuyers en charge des écuries de la noblesse. On en comptait un certain nombre à Paris au temps de Louis XIV. Rien que sur la rive gauche, en 1652, le plan de Gomboust en montre quatre autour de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés : une rue Neuf-Saint-Lambert (c'était le nom que portait alors la rue de Condé) dans l'angle formé par cette rue avec la rue des Fossés-Saint-Germain (devenue rue Monsieur-le-Prince), une autre à l'angle de la rue des Canettes et de la rue du Vieux-Colombier, la plus renommée de la capitale, une troisième entre la rue du Four et la rue du Vieux-Colombier, à peu près au niveau de l'actuelle station de métro Saint-Sulpice, et une quatrième rue de l'Égout. Maurice Dumolin en cite d'autres, rue de Seine et rue Férou, qui semblent avoir eu une existence éphémère.

Elles étaient placées sous la protection du Grand Écuyer de France, titulaire de l'un des plus grands offices de la monarchie. Pour mettre un peu d'ordre dans un développement qui devenait anarchique et créait des rivalités malsaines, ce dernier est à l'origine du décret royal du 22 décembre 1690<sup>5</sup>, réduisant à deux le nombre des académies parisiennes. La mesure dut suivie d'effet, à en juger par les plans postérieurs à cette date. En 1705 le cartographe Nicolas de Fer fait éditer un plan représentant les deux académies de la rue des Canettes et de la rue de l'Égout. En 1713 l'imprimeur-libraire de la police Jean de la Caille publie un plan légendé sur lequel il ne cite comme « Académie royale pour apprendre à monter à cheval » sur la rive gauche que celle située « rue des Canettes dans le quartier du Luxembourg ». Il n'en dessine pas moins rue de l'Égout les contours d'un bâtiment à l'emplacement de l'académie représentée par Gomboust, sans dénomination ; on peut supposer qu'il s'agit de ladite académie, mais elle n'a pas été mentionnée comme telle dans la légende du plan. Cette même année 1713 enfin, le cartographe et géographe Bernard Jaillot publie lui aussi un plan légendé où apparaissent ces deux académies, avec cependant une nuance. C'est celle de la rue de l'Égout qui bénéficie dans la légende de la mention « royale », tandis que celle de la rue des Canettes est qualifiée simplement d' « académie » sur le plan.



Extraits de plans de Bernard Jaillot, 1713, montrant les deux académies citées. Document Sh6.

### L'Académie de la rue de l'Égout

Maurice Dumolin<sup>6</sup>, auquel cette chronique doit beaucoup, date des années 1629-1630 l'ouverture de l'Académie de la rue de l'Égout. Il relève que le censier de 1628 n'en fait pas encore mention, mais qu'en revanche un certain Henri du Gard, écuyer de la Grande-Écurie, est cité en 1631 comme « tenant académie à Paris ». N'en connaissant pas d'autre alors en service, la déduction semble évidente. La famille du Gard,

originaire de l'Amiénois, a compté parmi ses membres nombre d'écuyers que l'on a retrouvés, seuls ou associés à d'autres, à la tête des académies d'équitation parisiennes. Henri du Gard s'associera quelques années plus tard au florentin Arnolfini pour diriger l'académie de la rue des Fossés-Saint-Germain, puis avec Hugues de Villelongue, seigneur de Mesmon, pour animer celle de la rue des Canettes. Il mourra en 1653.

Après Henri du Gard, elle passe de main en main jusqu'aux années 1680 où elle est reprise par un neveu du fondateur, François, qu'on appelait du Gard de Longpré, du nom d'une terre qu'il possédait en Picardie, et qui jusque là dirigeait l'académie de la rue de Seine. C'est une entreprise à part entière. Au moment du regroupement de 1690, elle compte 34 chevaux, huit palefreniers et un valet d'écurie. L'intendance repose sur un valet d'écurie, un cuisinier, un sommelier, un maître d'hôtel et sept laquais. L'enseignement est confié à six gouverneurs et six maîtres d'exercice, ce qui semble important au regard du nombre d'élèves, dix pensionnaires et trois externes. Et comme sous l'Ancien Régime l'Église est omniprésente, l'académie dispose également d'un aumônier.

### *Des difficultés financières*

L'entretien d'un tel effectif coûte évidemment une fortune et l'entreprise, pour être rentable, doit générer des recettes en conséquence. Or, en cette fin de siècle, la guerre quasi permanente conduit les jeunes nobles à rejoindre de plus en plus tôt les armées royales, et les élèves des académies se font rares. Pour attirer ceux qui restent, elles se livrent à une concurrence qui achève de déstabiliser le système. Dès 1690 François de Longpré, à la recherche de financements nouveaux, s'associe à deux partenaires, Jean de Carbonnel, sieur de Châteauneuf, et Jean Bernardi, qui dirigeait jusque là l'Académie de la rue des Fossés-Saint-Germain, chacun entrant pour un tiers dans le capital de la société, ses frais, ses pertes ou ses gains, et devant diriger l'établissement à tour de rôle, par trimestre. Longpré et Bernardi sont seuls chargés du manège, ce qui laisse entendre que le sieur de Châteauneuf était le pourvoyeur d'argent frais. Il est en outre convenu que le fils aîné de Longpré, également prénommé François, serait employé comme sous-écuyer, aux appointements de 300 livres, et que son second fils serait nourri, au même prix, parmi les élèves.

L'association ne produit pas les résultats escomptés. En 1701, Châteauneuf se retire. Longpré et Bernardi s'entendent si peu qu'ils sont en procès. La mort de Longpré en mars 1702, met fin à la chicane. Son fils, fort de sa formation de sous-écuyer, prend sa suite. Mais la situation financière ne se redresse pas. En août 1713 la maison d'habitation est vendue. L'Académie poursuit son activité, mais doit fermer à la fin de 1717. L'équipage est cédé à un autre écuyer de renom, François Robichon de la Guérinière, qui s'illustrera sous peu à la tête du grand manège des Tuileries, sur la rive droite. C'en est fini de l'Académie de la rue de l'Égout.

### *Du cheval au dragon*

Le toulousain Antoine Crozat, dont le père, de naissance modeste, s'était hissé au rang des plus riches familles de sa ville, avait à son tour réussi à gravir un échelon supplémentaire dans la société de son temps et, par des moyens que les principes moraux n'étouffaient guère, s'était constitué une des principales fortunes du royaume. Au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, on le retrouve dans la banque, l'immobilier, la traite négrière, le commerce avec l'Amérique. À Paris il possède, entre autres, deux des hôtels édifiés autour de la toute nouvelle place Vendôme, l'un qu'il habite lui-même et qui deviendra le Ritz, l'autre, jouxtant le précédent, dit hôtel d'Évreux. Toujours à l'affût de lucratives opérations, il saisit toutes les opportunités pour accroître son patrimoine. Les difficultés des académies équestres ne lui ont pas échappé. C'est lui qui, en 1713, achète le terrain et la maison de l'Académie de Longpré<sup>7</sup>. Voyant le parti qu'il peut en tirer, il complète cette acquisition en jetant son dévolu sur les parcelles voisines en direction de la rue du Sépulcre (devenue rue du Dragon en 1808). En 1726 il peut lancer un projet immobilier qui donnera naissance à la cour du Dragon. Plusieurs fois évoquée dans les bulletins de notre société, nous invitons nos lecteurs à s'y reporter (Tome XVI – Année 1913, p. 81-103 ; et n°5 Nouvelle série – Années 1977-1978, p. 21-26). Nous nous bornerons ici à développer les aspects en lien direct avec l'ancienne rue de l'Égout.



## La naissance du dragon de pierre

La cour du Dragon se présentait sous la forme d'une voie privée allant de la rue de l'Égout à la rue du Sépulcre, fermée à ses deux extrémités par de hautes maisons. On y accédait par deux grandes portes cochères. Celle de la rue de l'Égout était surmontée d'une sculpture en pierre représentant un dragon. Le projet avait été confiée par Crozat à un architecte qui avait déjà travaillé pour lui, Jean-Sylvain Cartaud. Celui-ci imagine d'agrémenter la façade du bâtiment qui ferme la cour sur la rue de l'Égout en y insérant un haut relief en pierre dont il sous-traite la réalisation à un jeune artiste, Paul Ambroise Slodtz, fils et frère de sculpteurs. Il s'agit d'un dragon doté d'ailes entièrement déployées, la tête dressée, comme prêt à combattre.

Pourquoi un dragon, et pourquoi à cet endroit ? La légende racontait qu'au III<sup>ème</sup> siècle sous le règne de l'empereur romain Dioclétien une jeune chrétienne, née à Antioche et prénommée Marguerite, avait subi le martyre, avalée par un dragon. Elle avait réussi à s'en échapper en perçant le ventre du monstre avec la croix dont elle ne se séparait jamais. Pour ce miracle, l'Église l'avait canonisée et en avait fait la patronne des sages-femmes et des accouchées. L'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés possédait comme relique une ceinture lui ayant appartenu, et son nom avait été donné à la petite rue qui longeait l'enclos de l'abbaye, au sud, et qui débouchait rue de l'Égout, face à l'entrée de l'Académie de Longpré puis de la cour édifiée par Crozat (devenue l'actuelle rue Gozlin). Quand on chercha un sujet pour le haut relief projeté, l'idée d'un dragon s'imposa naturellement. L'œuvre a pu être précisément datée de 1732<sup>8</sup>.



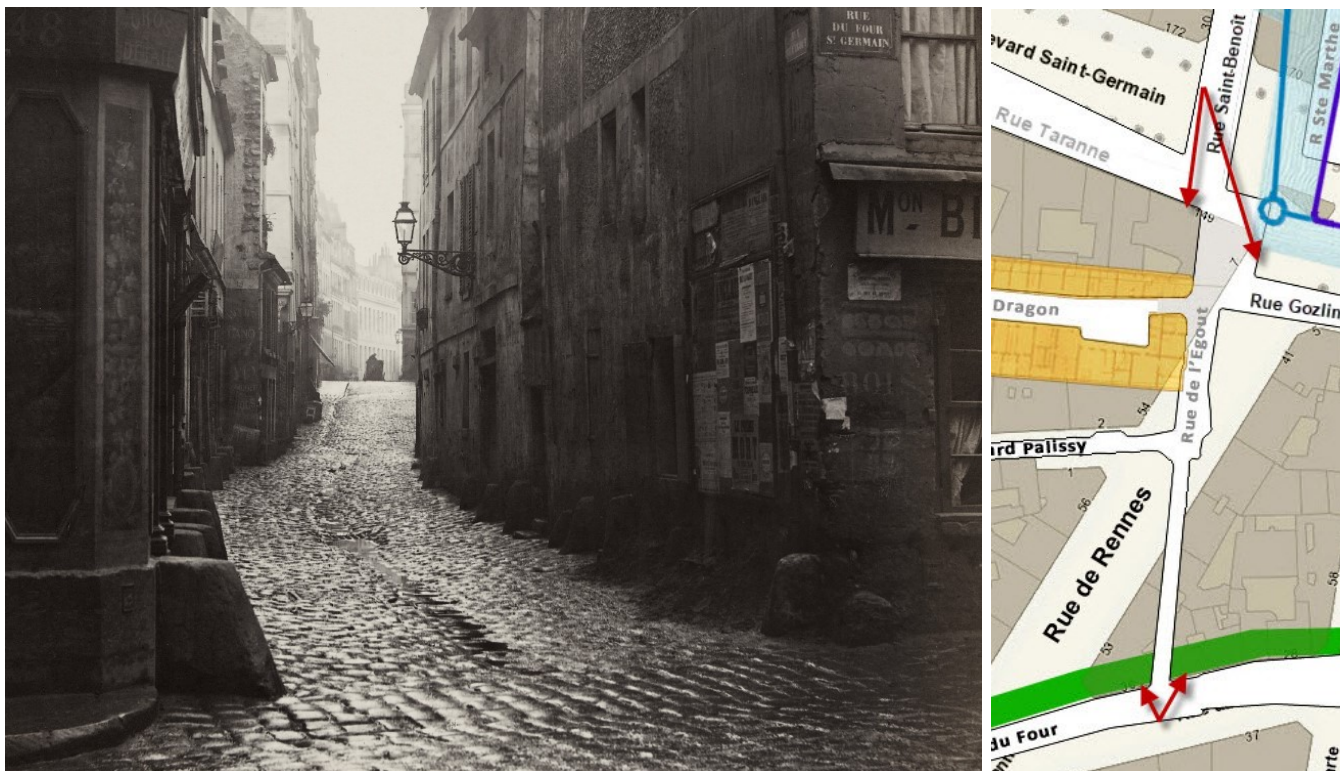
L'entrée de la cour du dragon, Cliché J. Hausen, document Sh6.

L'entrée de l'immeuble était légèrement incurvée vers l'intérieur sur les deux premiers étages, à double cintre. L'animal était plaqué au-dessus de la petite fenêtre qui surmontait la porte cochère, et donnait l'impression de soutenir le balconnet sur lequel s'ouvrait la fenêtre du deuxième étage. Large de 2,95 m, haut de 1,9 m et profond de 1,35 m, il semblait à vrai dire un peu à l'étroit.



## Le dragon fait de la résistance

Le dragon jetait depuis des lustres ses flammes de pierre sans effrayer personne quand le préfet Haussmann entreprit de doter Paris de grands axes de circulation rectilignes. Avec tant d'autres, la rue de l'Égout fit les frais de cette entreprise sans précédent.



Deux photographies de la rue de l'Égout prises par Charles Marville en 1867, juste avant le percement de la rue de Rennes. La première montre la rue prise vers le nord depuis la rue du Four (les immeubles tout au fond dans l'axe sont rue Saint-Benoît). La seconde montre la rue sur son côté nord, prise vers le sud depuis la rue Saint-Benoît (au premier plan, le carrefour éponyme). Remarquer l'important dénivelé de la rue, atténué à l'occasion du percement de la rue de Rennes. Documents Vergue.com.

Les maisons furent rasées. Toutes, sauf une. Celle qui fermait la cour du Dragon fut épargnée. Le tracé de la nouvelle rue de Rennes recouvrit celui de l'ancienne rue de l'Égout, mais légèrement décalé de quelques degrés vers l'est. Il en résulta que le bâtiment d'entrée de la cour du Dragon ne se trouva plus dans



l'alignement des immeubles neufs qui s'élevaient de part et d'autre, donnant une impression de retrait que les photographies de l'époque rendent parfaitement.



La façade de la cour du Dragon sur la rue de Rennes (Photographie Emonts, Parismuséescollections), et son alignement en biais par rapport à l'alignement de la rue de Rennes (pointillés jaunes). (Carte postale c. 1910. Coll. Christian Chevalier).

La situation semblait stabilisée. C'était sans compter avec la pression foncière au sortir de la Grande Guerre.

L'espace couvert par la cour du Dragon attise les convoitises des promoteurs immobiliers, qui, pour mieux pousser leurs pions, ne manquent pas d'invoquer des arguments de salubrité publique et d'hygiène. Alertée, la CVP (Commission du Vieux Paris) se saisit du dossier et débat d'un projet de classement de la cour au cours de sa réunion du 27 novembre 1920. Son président, Jean-Maurice Le Corbeiller, qui est également président du Conseil municipal, tente de concilier sa mission au service du patrimoine et ses intérêts politiques : il estime « qu'en matière de conservation, il ne faut pas faite trop de sentiment, mais s'efforcer – en sauvegardant le plus possible – de concilier tous mes intérêts ». Et pour éviter de trancher, il est décidé que la question mérite « une étude ultérieure » et « est renvoyée à l'examen de la 1<sup>ère</sup> sous-commission ».

### Nouvelles menaces sur le dragon

Il faudra quand même attendre cinq ans pour que la question soit de nouveau inscrite à l'ordre du jour des délibérations de la Commission. Le 28 novembre 1925, c'est le préfet de la Seine qui est devenu président de la Commission. Entre temps une demande de classement a échoué, et la propriétaire a les mains libres pour poursuivre son projet immobilier. La destruction de l'ensemble est inévitable. Le vice-président de la Commission tente quelque chose : ne serait-il pas « possible d'assurer la conservation du beau porche monumental sur la rue de Rennes, qu'orne un joli balcon supporté par le légendaire griffon » ? « Le griffon lui-même serait-il susceptible d'être détaché et conservé ? ». Mais d'autres laissent entendre que, la sculpture étant en plâtre, sa conservation ne présenterait aucun intérêt. Ce soupçon est écarté, pour preuve les joints d'assemblage « qui se laissent encore distinguer ». Détail amusant, on apprend à cette occasion que le dragon « est recouvert d'une épaisse couche de peintures successives, mais qu'on retrouve facilement le grain de la pierre ». Pour en finir, le président propose « que l'affaire sera suivie en vue soit du classement partiel de la façade sur la rue de Rennes, soit accessoirement de la conservation du griffon qui orne cette façade ». La pioche des démolisseurs n'en restait pas moins suspendue sur la tête du dragon.

### Le dragon déménage, puis disparaît, avant de renaître de ses cendres

Car, faute de décision contraire, le programme immobilier a suivi son cours, les bâtiments anciens ont été rasés et en 1938 les constructions nouvelles étaient terminées. La Commission du Vieux Paris avait néanmoins obtenu que l'immeuble du dragon soit provisoirement épargné, le propriétaire ayant accepté que le portail soit démonté pierre par pierre et remonté dans l'alignement de la rue de Rennes. Le déclenchement de la guerre en 1939 suspendit les travaux. Ce répit fut mis à profit pour l'inscrire en 1943 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Le monstre débonnaire pouvait se croire invincible. Il avait tort.

Nouveau volte-face après la guerre : le déplacement du portail n'est plus à l'ordre du jour et un arrêté du 19 février 1948 annule son inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. La voie est libre pour une démolition complète, qui est autorisée par un arrêté préfectoral du 26 juillet 1954. La sculpture de dragon est heureusement conservée et donnée en 1955 au musée du Louvre, où il rejoint les milliers de pièces conservées dans les réserves. Un nouveau bâtiment est construit en 1958, occupé par une école privée. La nouvelle façade a effacé toute trace du dragon. Lequel n'a toutefois pas dit son dernier mot.

L'établissement scolaire ferme ses portes dans les années 1980 et, au terme d'un imbroglio juridique et financier d'une dizaine d'années, les constructions existantes sont abattues au profit de l'ensemble qui se dresse depuis le début des années 2000 au n° 50 de la rue de Rennes. Et on a eu la bonne idée de placer une copie en résine du dragon au-dessus de la porte cochère.



Le portail du 50 rue de Rennes et la plaque en l'honneur du sculpteur du dragon. Photographies Jean-Pierre Duquesne.

De son côté l'original est sorti des réserves du Louvre à l'occasion du réaménagement du Louvre et notamment du département des Sculptures, avec la couverture des cours Marly et Puget au début des années 1990.





L'original du dragon au Louvre, photographie collection Christian Chevalier.

C'est aujourd'hui dans cette dernière (salle 105, partie médiane) que le dragon de Sainte-Marguerite a enfin trouvé le refuge qu'il attendait depuis la disparition de la rue de l'Égout.

Jean-Pierre Duquesne  
Illustrations : Christian Chevalier

1 Adolphe Berty, *Topographie historique du Vieux Paris*, Paris, Imprimerie nationale, 1876.

2 Le censier était le registre sur lequel étaient inscrits les redevables du cens, cet impôt d'Ancien Régime auquel étaient assujettis les possesseurs d'un bien foncier.

3 Une courtille était un jardin champêtre ou un enclos appartenant à une maison.

4 Maurice Dumolin, *Les Académies parisiennes d'équitation*, Paris, Bulletin de la Société archéologique, historique et artistique Le Vieux Papier, fascicule n°111, mai 1925.

5 Maurice Dumolin, *op.cit.*

6 Maurice Dumolin (1868-1935), polytechnicien, suivit une carrière partagée entre l'armée et les affaires. Il consacrait ses loisirs à l'étude de l'histoire de Paris. Il siégeait à la Commission du Vieux Paris

7 Maurice Dumolin, *Les Académies parisiennes d'équitation*, Paris, Revue du cheval de selle, 37<sup>e</sup> année, n° 8, août 1935.

8 Notice détaillée du musée du Louvre, Département des sculptures du Moyen Âge, de la Renaissance et des temps modernes, numéro principal d'inventaire : RF 2749.